

Conférence

On a le droit de décider de notre santé jusqu'à la fin.

Voilà pourquoi l'Areq vous propose une réflexion autour de prolongement de votre vie, présentée par le comité bioéthique du centre de santé de Rouyn-Noranda formé d'une infirmière de :

Dre Annie Léger

Dre Francine Duhaime

Mme Clémence Gauvin

Sarah Shidler.

Mme Shidler de l'UQAT vous présentera une vidéo d'environ 15 minutes qu'elle a coréalisée ayant pour titre : *Traitements prolongeant la vie, j'y pense, j'en parle*. Une discussion suivra avec celles du comité bioéthique qui pourront être avec nous et elles se feront un plaisir de répondre à vos interrogations.

J'ai assisté à leur conférence, le 28 novembre, dans le cadre de leur campagne d'information pour faire connaître les droits des usagers et j'en ai appris beaucoup. Super intéressant!

Elles vous remettront également un pamphlet de l'agence de la santé et des services sociaux de l'A.-T., très utile, à remplir et à insérer dans votre dossier médical. Vous l'avez sûrement déjà vu, c'est une feuille mauve; elle a été révisée en février 2006 et s'intitule *Volonté de soins et de non réanimation* et qui s'explique comme suit :

À l'intention des personnes qui ne veulent pas que des soins
spécifiques ou des manœuvres de réanimation soient effectuées
lors d'une détresse ou d'un arrêt cardiorespiratoire.

Oui, mais, si je m'étouffe en mangeant? Aidez-moi... ou... pas de réanimation? Ouf!

Quand vous saurez plus clairement quoi accepter ou refuser comme traitement en collaboration avec votre médecin, vous pourrez prendre des décisions éclairées et discuter avec votre entourage de vos choix personnels.

Finalement, il y a trop à dire sur un sujet aussi important. Pour en savoir plus, venez...

à l'Université
le 18 mars
à 13h30
à l'auditorium C 200,

Diane